



Direction de la formation

DGPAI/AML/n° 93/2023

Tel: 05.47.49.30.28

Tél: 05 53 98 91 05

Responsable de formation : Aurore MAHIEU – LEGUERNIC

Secrétariat : Stéphanie HAMIDANI



Le Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire

- A -

Monsieur le Garde des sceaux Ministre de la Justice Direction de l'administration pénitentiaire

Sous Direction des ressources humaines et des relations sociales RH1 : Bureau du recrutement et de la formation des personnels

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux des services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les chefs d'unité formation et qualification

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs d'établissements pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les directeurs des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le directeur du service de l'emploi pénitentiaire

OBJET - APPEL DE CANDIDATURES de stage de formation continue

PJ: Fiche Technique pour affichage

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème

ENG – Egalité diversité et lutte contre les discriminations Numéro HARMONIE 51115472

Qui aura lieu du 12 au 14 novembre 2024

Les candidatures seront effectuées via HARMONIE et devront préciser OBLIGATOIREMENT dans vos motivations, la date d'affectation dans le service greffe

Sous-couvert de la direction interrégionale concernée, Avant le 13/09/2024, dernier délai

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ne seront pas examinées.

P/Le Directeur La Chef du Département Greffe Pénitentiaire et Applicatifs Informatiques

ENG: Egalité diversité et lutte contre les discriminations

La loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 a rendu obligatoires les plans d'action dans les administrations publiques. Le Garde des sceaux a réaffirmé en juin 2021 l'engagement du Ministère de la Justice en faveur de l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité. Décrétées grandes causes nationales, quelle mise en œuvre et quels enjeux pour le ministère ?

Objectifs de formation Cette formation vise à :

- Acquérir les fondamentaux de la prévention des discriminations
- Définir les termes liés aux discriminations
- S'approprier le cadre juridique de la prévention et de la lutte contre les discriminations
- Repérer une situation de discrimination
- Adopter des attitudes et conduites adaptées face à une situation de discrimination

Eléments du contenu

- Approche et définition des différentes formes de discrimination
- Identification des acteurs et les référents au sein du MJ
- Critères et sanctions des discriminations
- Dispositifs légaux, réglementaires et ministériels pour l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations : ressources, acteurs et référents
- Mises en situation professionnelle liées à l'égalité et la diversité (travaux individuels et ateliers): qualification de discriminations, comportements à adopter, outils à utiliser

Modalités pédagogiques Apports théoriques

Nombre de places : 2 places

Numéro Harmonie : 51115472

Durée: 3 jours

Dates:Du 12/11/2024 au 14/11/2024

Lieu: ENG Distanciel

Intervenants: Formateur ENG

Public visé :

Encadrants du ministère de la Justice

Conditions d'admission / Pré requis : Aucun

Responsable de formation : <u>aurore.mahieu-</u> <u>leguernic@justice.fr</u> 05.47.49.30.28

Assistante de formation : stephanie.hamidani@justice .fr 05.53.98.91.05



